

FICHE TECHNIQUE (FT)

Fixit 404

Lissage plâtre à rouler



Domaines d'application

Fixit 404 est un lissage au plâtre qui peut être mélangé avec un malaxeur et appliqué frais sur frais pour le lissage des enduits de fond à base de plâtre. Il peut être appliqué sur le support au moyen d'un rouleau ou d'un pistolet à entonnoir et sert de couche de finition pour obtenir une surface particulièrement lisse sur des supports à base de plâtre. L'épaisseur de couche sur des supports secs est de 0 - 2 mm. En cas d'application frais sur frais, le Fixit 404 doit être étiré à une épaisseur de zéro. Le support doit être propre, absorbant et porteur.


Propriétés

- Application frais sur frais sur le plâtre comme bouche-pores
- À projeter ou à rouler
- Peut être tiré à zéro
- Prêt pour peinture
- Blanc comme neige
- Sur cloisons sèches
- Prise rapide

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000960608
EAN	7630141506036
Emballage	
Quantité par unité	20 kg/unité
Unité par palette	35 unité/pal
Consommation	env. 0,08 kg/m ²
Valeur moyenne d'ajout d'eau	25 L/sac
Épaisseur de couche	0-2 mm
Masse volumique à sec	env. 800 kg/m ³
Temps d'application	120 min.

Fixit 404

Lissage plâtre à rouler

Base du matériau

- Agents régulateurs de prise
- Agent d'adhérence
- Charge à la chaux
- Entraîneur d'air
- Plâtre naturel
- Agent de rétention d'eau

Mise en œuvre

Saupoudrer Fixit 404 dans de l'eau propre et mélanger à l'aide d'un malaxeur pour obtenir une masse homogène sans grumeaux. À l'aide d'un rouleau ou d'un pistolet à entonnoir, appliquer sur le support le produit mélangé et lisser immédiatement par passages en croix à l'aide d'une spatule à manche. Fixit 404 doit être appliqué en min. 2 étapes de travail. Avant chaque application, le support doit être suffisamment rigide et absorbant.

Stockage

Stocker sur des rayonnages en bois, au sec. Peut être stocké pendant au moins 6 mois. Le comportement de prise peut changer après le dépassement de la durée de stockage minimale.

Certificats



Étiquette



Avis juridiques et techniques

Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec » et les informations de cette fiche technique.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.

Ne pas mettre en œuvre en dessous de +5 °C (air et support). Ne pas utiliser pour la pose de carreaux muraux en céramique. Les enduits de plâtre doivent pouvoir sécher rapidement. Pour éviter la condensation sur la surface enduite fraîchement appliquée, une bonne ventilation des locaux après l'application doit être assurée. Le processus de séchage doit être favorisé par une aération ciblée régulière et un chauffage adéquat. Mettre en marche les chauffages en augmentant progressivement la température. Une aération et un chauffage insuffisants des locaux entraînent, pour les produits en plâtre, la formation de pustules, de frittages ainsi que de moisissures et favorisent l'oxydation des métaux non traités.